

## SE PREPARER A NOËL AVEC LA CONFÉSSION

« Le prêtre est le ministre de Dieu, mais c'est Dieu qui agit à travers lui »

(*Imit. J-C, 4ème part., Chap. 5.1*)



Permanence de confessions au Sentier – salle de la Fraternité

- Mardi 16 décembre de 9h00 à 12h00.

Permanences de confessions à Vallorbe – église

- Vendredi 19 décembre de 9h00 à 12h00.

Si ces horaires ne vous sont pas favorables, merci de prendre rendez-vous avec l'Abbé Anselme au 079 218 91 50

❖ ❖

« Le ministre du sacrement de pénitence n'est là qu'à la place du Christ. Il nous faut donc savoir découvrir par la foi, par-delà le prêtre visible, la main invisible du Christ qui nous pardonne »

(*M.Philipon p.211*)

« Laissez-vous relever par Celui qui s'est abaissé ! »